

Une journée à Solesmes avec un moine bénédictin

Tous les mercredis, nous vous racontons la journée type d'une personne du secteur. Rencontre aujourd'hui avec frère Paul Armand, moine à l'abbaye Saint-Pierre, à Solesmes.

Haut-Lieu du chant grégorien, l'abbaye de Solesmes est également la résidence de près de cinquante moines bénédictins vivant sous l'autorité du père abbé Dom Philippe Dupont. Ces moines suivent la règle de Saint-Benoit (480-547). Alors que l'ordre bénédictin est presque réduit à néant par la Révolution française, c'est à Solesmes qu'il renaît de ses cendres en 1833, lorsque Dom Guéranger y réintroduit la vie monastique.

Une matinée bien chargée

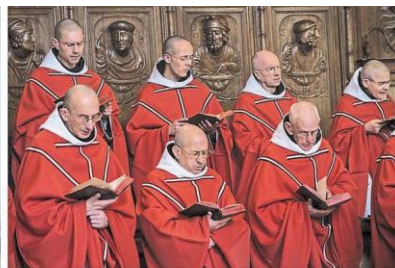
Il est 5 h du matin, et c'est déjà l'heure du réveil pour le frère Paul Armand. « **Notre journée se structure autour de la prière et des sept offices que nous célébrons quotidiennement** », explique le jeune moine de 26 ans. Le premier des offices, les Vigiles est célébré dès 5 h 30. « **L'été, ce moment coïncide avec le lever du soleil, symbole de la résurrection du Christ.** » Vers 6 h 45, il est temps pour les frères de prendre le petit déjeuner. Être moine, c'est vivre en communauté. Les frères partagent donc tous leurs repas. À 7 h 30, c'est déjà l'heure du second office, celui des Laudes, célébré jusqu'à 8 h 10. « **Après les Laudes, nous nous consacrons à la lectio divina. C'est un temps de lecture de la parole divine. Il nous permet de nous retrouver seuls avec Dieu. Vient ensuite la messe de 10 h, un des temps forts de notre journée.** »

Prier, lire, travailler

Ce troisième office dure plus d'une heure, et c'est après seulement que les moines commencent à effectuer leurs travaux, à partir de 11 h 15. La règle de Saint-Benoît commande à ses disciples d'exercer trois activités au cours de la journée : prier, lire et travailler. « **Tous les matins, après la messe, nous respectons un temps d'étude et de travail. Nous nous attelons aux travaux d'entretien, aux tâches administratives et aux travaux manuels** », précise le frère Paul Armand. Après l'effort, le réconfort du déjeuner intervient vers 13 h. Mais avant de casser la croûte, les frères célèbrent l'office de None. Juste après le repas, ils célèbrent aussi celui de Sexte. « **Sexte et None sont des offices courts, nous les appelons les petites heures.** »

Un après-midi de labeur

Les moines aussi ont le droit de se détendre, explique le jeune frère. « **Cinq fois par semaine, nous bénéficions d'un temps de récréation. C'est un moment de détente, de promenade, et d'échange entre frères.** » Ce temps de pause intervient entre 14 h 10 et 15 h. Les activités de l'après-midi reflètent celles du matin, tel un jeu de miroir. « **Nous travaillons d'abord deux heures aux tâches manuelles (jardin, cordonnerie, reliure, menuiserie...) avant de célébrer l'office des Vêpres à 17 h, qui fait écho à celui des**



Laudes. Cet office est également suivi d'un temps plus calme de lecture individuelle en cellule. Nous assistons ensuite à la conférence du père abbé, ou pratiquons notre chant, avant de dîner à 19 h 30. Nous célébrons le dernier office des Complies à 20 h 30, et allons nous coucher entre la fin des Complies et 22 h », détaille le frère Paul Armand. « Entre 22 h et 8 h 15, nous devons respecter le grand silence de nuit. Durant ce laps de temps, sauf urgence, nous devons garder le silence et éviter tout bruit matériel. C'est un temps de vie intérieure et de repos essentiel, car c'est dans le silence que l'on rencontre Dieu » ,conclut le jeune moine . Alice DUTRAY